

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

---:--
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
---:--

DECRET N°75-196 du 22 Août 1975

portant nomination du Président et des
membres du Conseil d'Administration de
l'Office National de Pharmacie (O.N.P.)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU l'ordonnance N°75-32 du 24 juin 1975, portant approbation des statuts
de l'Office National de Pharmacie ;
VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouverne-
ment et les décrets modificatifs subséquents ;
VU le décret N°74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services ratta-
chés à la Présidence de la République et fixant les attributions des
membres du Gouvernement ;
Sur proposition du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales,
des administrations et organismes intéressés,
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Sont nommés membres du Conseil d'Administration de l'Office
National de Pharmacie (O.N.P.) :

- Camarades - GBAGUIDI David, Représentant du Ministre chargé de l'Intérieur,
- Adjudant-Chef ELEGBEDE Moustapha, Représentant du Conseil Na-
national de la Révolution,
- GODONOU Christophe, Représentant du Ministre chargé de l'Indus-
trie et du Commerce,
- RAIMI Ramani, Représentant du Ministre chargé du Plan,
- SANI-AGATA Mouïnou, Représentant du Ministre dont dépendent
les Finances,
- HOUNTONDJI Honoré, Représentant du Ministre chargé du Dévelop-
pement Rural et de l'Action Coopérative,
- GANGBO Samuel, Représentant du Ministre chargé de la Santé
Publique,
- SAKA Jean, Représentant du Ministre chargé du Travail,

.../...

- AGNORO Idriss,)
- ZOMAHOUN Laurent,)
- GANDONOU Laetitia,) Représentants du Personnel de l'Office.
- ANAGO Amoussa et)
- CODO Gratien)

ARTICLE 2 - Le Camarade GANGBO Samuel est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Office National de Pharmacie.

ARTICLE 3 - Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires en la matière, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 22 Août 1975

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de la Santé Publique
et des Affaires Sociales,


Capitaine Issifou BOURAIMA

Ampliations : PR 8 CS 6 ONP 15
MSPAS 5 DSP 2 Ministères 12 CNR 4
SGG 4 SPD 2 Intéressés 14 DPE 2
DGAJL-INSAE 4 IAA-DCCT-IGF-ONEPI 4
Gde Chanc. 1 JORD 1